safac

SAINT-HUBERT ET LA RAGE

4 F. Nº 43

FOLKLORE DE CHAMPAGNE

FOLKLORE DE CHAMPAGNE
Bulletin trimestriel

Société des Amateurs de Folklore et Arts champenois
Rumilly-lés-Vaudes
10260 Saint-Parres-lés-Vaudes

Gérant
Jean Daunay

Conseiller technique
Gilbert Roy

Conseiller rédactionnel
Jean Déguilly
C.C.P. Safac 16.832-44 Paris

Abonnements

De soutien	20 F
Simple	15 F
Etranger	30 F
Bienfaiteur	100 F

Points de vente
Jean Bienaimé - Photo
57, rue de la Cité, 10000 Troyes

Jean Daunay
Rumilly-lés-Vaudes
10260 Saint-Parres-lés-Vaudes

Au Point du Jour
1, rue Urbain-IV, 10000 Troyes

Juillet 1974
Numéro 43
SAINT-HUBERT ET LA RAGE

Enquête
* *

Photos
Jean Daunay

Maquette
Gilbert Roy

Imprimerie SONODA-TROYES

André BARONI

Invité par le Centre aubois de Formation aux Activités de Loisirs, il avait conduit son groupe au Complexe agricole de Saint-Pouange, un groupe de plus de trente jeunes et enfants, accompagnés de quatre musiciens, un groupe dont il pouvait être fier parce qu'il l'avait créé et qu'il en était resté l'animateur dynamique et enthousiaste.

C'était le dimanche.

Le lundi, il n'était plus, enlevé aux siens par un horrible et stupide accident.

Comment peut-il se faire qu'il ne soit plus là, présent, dans sa famille, au sein du groupe auquel il insuflait la vie, et parmi nous, membres de la Safac.

Il était véritablement au service de tous.

Comment ne partagerions-nous pas la grande peine des siens, nous qui avons perdu quelqu'un des nôtres.

Mademoiselle Dubuisson, conservateur du Musée de Troyes et de la Champagne méridionale, a étudié la légende de saint Hubert et son interprétation.

Nous renvoyons le lecteur à l'article qu'elle a signé et qui est paru dans le numéro 161 de la Vie en Champagne (novembre 1967). Elle y décrit les différents reliefs aubois connus, les analyse et les classe selon leur valeur artistique.

Elle nous rappelle que le cerf crucifère appartenait à saint Eustache et que ce n'est qu'à partir du XV[e] siècle que les hagiographes l'ont attribué à saint Hubert.

Celui-ci est toujours accompagné de son cheval et de ses chiens. Contrairement à saint Eustache qui, lui, était généralement représenté à cheval (voir la petite statue équestre de Pars-les-Chavanges), il est figuré soit debout, soit à genoux, les mains jointes et les yeux fixés sur la croix qui apparaît entre les andouillers du cerf.

Souvent aussi, un ange descend des nues, offrant au saint l'étole que la Vierge a tissée à son intention.

C'est une minuscule parcelle de cette légendaire étole que l'on glissait autrefois sous la peau des malades atteints de la rage qui, par ce moyen, espéraient échapper à ce terrible mal.

J. Daunay.

PHOTO DE COUVERTURE
Saint Hubert. Vendeuvre.

SAINT - HUBERT

Pour conjurer le terrible fléau de la rage, la médecine officielle, tout à fait impuissante, en 1782, déclare ceci : « Il n'existe aucun remède dont l'efficacité et le plein succès soient bien constatés » (1). Donc, livré à lui-même, le bon peuple se tourne instinctivement vers le ciel pour y chercher un protecteur.

Le protecteur

Ce protecteur, on crut bien l'avoir trouvé à Palis, où *saint Georges*, deuxième patron de la paroisse, était invoqué avec une confiance inébranlable : « Jamais, de mémoire d'homme, aucun animal enragé ne s'est montré dans le pays (2). » — A Bourdenay, le patronage de *saint Gond* paraît plus sûr : tenu en grande vénération, celui-ci possède sa chapelle particulière à l'intérieur de l'église paroissiale (3). — *Saint Lupien* également semble jouir de la faveur populaire. Nicolas Desguerrois présente le récit d'une personne « forcenée » que saint Lupien délivre de « l'esprit de forcènerie » (4). Ainsi donc, dans une région assez déterminée, plusieurs saints partagent un pouvoir identique.

Il n'en reste pas moins vrai que, sur l'ensemble du territoire de la Champagne, le grand thaumaturge, guérisseur de la rage, est *saint Hubert*.

Notre folklore régional renie absolument un saint Hubert désigné comme le patron des chasseurs. La chasse, ordinairement, est l'apanage des seigneurs; interdit aux manants et aux vilains, cet exercice plutôt impopulaire n'attire aucune bienveillance, aucun patronage, aucune protection de la part de saint Hubert. Bien sûr, celui-ci opère sa conversion dans une partie de chasse figurée par l'apparition de la croix entre les andouillers d'un cerf : l'image de saint Hubert trouve là un symbole figuratif, rien de plus.

De même que la roue brisée désigne sainte Catherine, de même que les trois petits enfants désignent saint Nicolas, ainsi la représentation d'une scène de chasse identifie saint Hubert; avec (ou, si l'on préfère, malgré) ce symbole, il demeure le grand protecteur contre la rage.

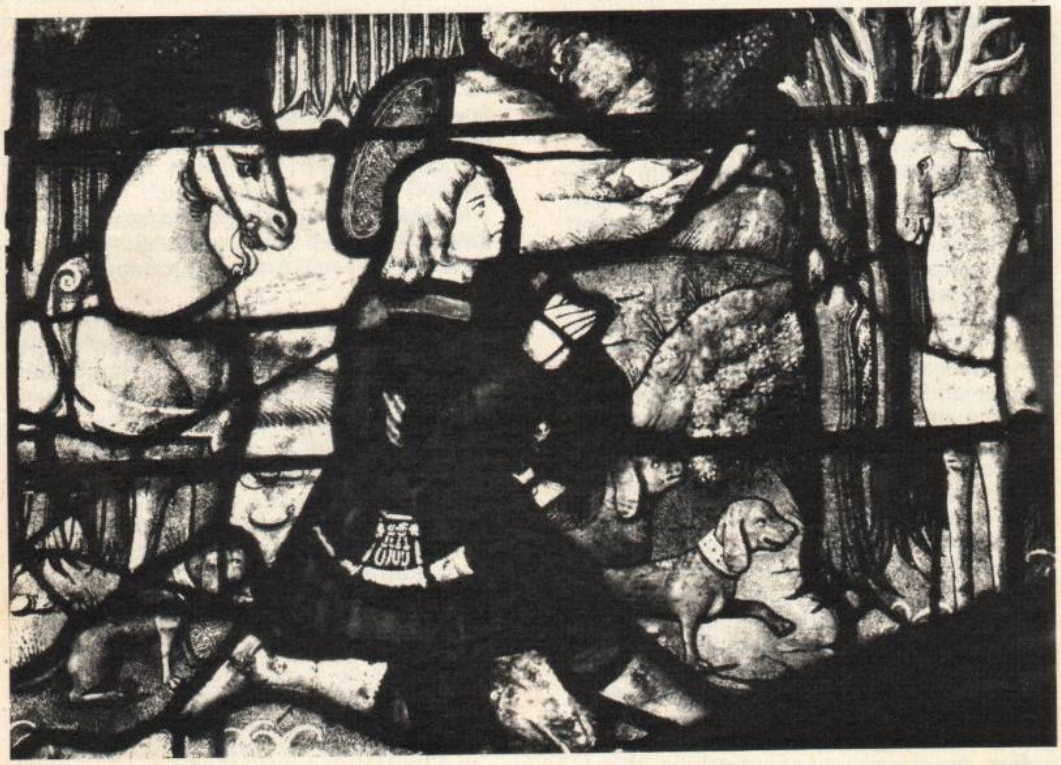

St Hubert. Vitrail de Rumilly-lés-Vaudes.

Le culte de saint Hubert présente un éventail assez varié. En premier lieu s'offre *la prière :*

A Villehardouin, il n'y a presque pas de ménage où l'on ne possède la prière des loups et des chiens enragés (5). — Instituteur à Géraudot, Edouard Bernot a recueilli une prière de ce genre :

Saint Hubert glorieux
Fut très amoureux
De trois choses nous défend
La nuit du serpent
Des bêtes enragées
Toute la journée,
En tous temps du choléra
Du haut jusqu'en bas
Saint Hubert ici, saint Hubert là
Saint Hubert entre mes bras
Au nom du Père, du Fils
Et du grand saint Hubert aussi (6).

Mais la prière a besoin de petits soutiens. En 1861, un certain Nicolas Vernier vend (effectivement, il est de la Vendue-Mignot), des *médailles* qui préservent de la rage (7).

La dévotion à l'égard d'un saint populaire s'exprime bien par *le culte des sources.*

Effectivement, à Champignol existe une source saint Hubert (8). A Mussy-sur-Seine, une agréable promenade (9) conduit vers la source saint Hubert proche d'un ermitage et d'une chapelle aujourd'hui disparus.

Alimenté par la prière et par le culte des sources, l'élan mystique du peuple champenois est maintenu ferme au moyen des *confréries.* L'une d'elles, établie à Pouan, oriente les confrères vers saint Hubert des Ardennes (10). A Trancault, au jour de la fête du saint (3 novembre), le trésorier de la confrérie fait bénir un pain qu'il distribue à tous ceux qui en demandent; en demander suffit pour être inscrit au nombre des confrères (11); si l'on veut être préservé de la rage, il importe de manger ce pain à jeun; on en donne également au bétail (12) — En 1628, à Vendeuvre, la piété envers saint Hubert est réchauffée par une confrérie florissante. Toutefois, de 1714 à 1721, la ferveur se ralentit un peu; en conséquence « il arriva mortalité sur les bêtes par les loups et les chiens enragés ». L'église de Pars-les-Chavanges possède un très joli bâton qui laisse supposer l'existence d'une ancienne confrérie.

Lorsque la confrérie est absente, il y a lieu de chercher un *patronage* effectif du saint. A Herbisse, par exemple, saint Hubert est le second patron de la paroisse; un autel spécial lui est dédié dans l'église pour lui permettre de recevoir le tribut d'une dévotion qui dépasse de beaucoup les horizons du clocher, puisque le curé de l'endroit assure que « la distance de 50 à 60 lieues n'arrête pas les fidèles pèlerins; de toutes ces contrées, dit-il, on va dans les Ardennes autour de la châsse de Saint Hubert » (13). Les *pèlerinages,* en effet, ont une attirance certaine, ils constituent un sommet du culte, ils procurent en même temps la garantie la plus efficace contre la rage.

Arts populaires

Un culte aussi vivace est appelé à laisser une empreinte sur la production artistique de notre Champagne : sculpture, vitraux, littérature; saint Hubert se doit d'apposer sa figure de marque qui permettra, si l'on peut dire, d'associer les deux composants de la formule très connue : *arts* et traditions populaires.

Pour désigner le premier terme de cet adage, le contexte est tellement riche qu'il faut se borner à une simple énumération des œuvres d'art.

A Allibaudières, à Chaource, à Charmont, à Verpillères (14), à Auxon (15), à La Chapelle-Saint-Luc, à Saint-André, à Bouilly (16), de superbes *bas-reliefs* suffisent à établir le grand renom dont jouissait saint Hubert au cours du XVI[e] siècle.

Vendeuvre a deux représentations sculpturales ; d'abord une *statue* du saint, ensuite le bas-relief classique de la chasse.

Il va sans dire que *l'art du vitrail* exploite la légende de saint Hubert : Bréviandes (17), Herbisse (18), Rumilly-lés-Vaudes (19), Pars-lés-Chavanges, Maizières-lés-Brienne (vitrail détruit en 1940), Ricey-Bas; toutefois, dans ce dernier pays, on note : « médiocre verrière moderne » (20).

La *littérature populaire* trace aussi un sillon profond avec ces livres de colportage qui portent au loin le renom des Impressions Troyennes. Dans la collection des livres bleus, possédés par la Bibliothèque Municipale de Troyes, on trouvera :

« La Vie du Grand Saint Hubert »
« Cantiques spirituels sur la vie et les miracles du Grand Saint Hubert »
« Cantiques de Saint Hubert ».

Et même « Le médecin des pauvres », p. 10 et 11.

Comme de juste, cette littérature est à prendre au sérieux, on connaît, en effet, la punition exemplaire d'un religionnaire qui s'est moqué de saint Hubert (21).

Traditions populaires

L'ensemble des œuvres d'art énumérées ci-dessus laisse pressentir un *courant de vie* qui devrait, avec autant de force que de vigueur, déterminer une ligne traditionnelle bien définie.

Une matière inerte place l'image ou le récit dans la fixité, dans l'immobilité la plus complète. Au contraire, l'usage, la coutume amènent *des éléments mouvants et fugitifs* que l'on discerne mal à cause du recul du temps; tels usages, telles coutumes ont un commencement, ils vivent, ils s'estompent, ils disparaissent. L'intervalle des siècles ne facilite pas leur évocation; toutefois difficulté n'est pas impossibilité. Voici donc saint Hubert « ressaisi » le mieux possible, placé dans la tradition populaire et soumis, bien entendu, au même objectif : la rage.

Le saint belge de la rage subordonne et lie sa protection la plus efficace à une pratique appelée « *la taille* » ; elle consiste en une légère incision faite au front du patient ; ensuite, sous la peau, on glisse une minuscule parcelle du vêtement sacré appelé « étole de saint Hubert ». Celui qui est « taillé » emporte l'assurance d'une guérison totale. Comme la « taille » ne s'opère qu'à Saint-Hubert des Ardennes, elle n'intéresse pas notre région ; il n'en sera nullement question.

Le répit

Par contre une pratique, appelée « le répit », dont l'usage est constant, suit de très près la mentalité, les croyances et les mœurs champenoises, il faut donc s'en expliquer.

Le « répit » n'implique aucune opération. Comme son nom l'indique, c'est *une mesure transitoire et temporaire qui consiste à toucher une personne ;* cet attouchement suffit pour suspendre provisoirement l'effet du mal ou même pour en préserver. En agissant sur l'imagination, le « répit » préserve de la rage, *si on ne l'a pas;* mais, si on l'a...

Un certain Isidore Collot fit, à ses dépens, la cruelle expérience que voici. Il habitait Nicey, petit hameau de Rumilly-les-Vaudes établi sur la lisière de la forêt. En 1781, aux fêtes de Noël, Isidore Collot fut mordu par un chien enragé. Quelques jours plus tard, il eut recours au remède traditionnel, il alla *chercher le répit,* ensuite il revint chez lui plein de confiance : à 18 ans, pouvait-il en être autrement ? Cependant, aux premiers jours de février 1782, à l'endroit de la morsure, Isidore Collot ressentit des douleurs, il devint hydrophobe et mourut le 12 du même mois dans les terribles accès de la rage.

Force est de le reconnaître : Isidore Collot fut l'innocente victime de l'aphorisme « arts et traditions populaires » qu'il faut traduire ainsi : *vitrail* de l'église de Rumilly et *répit ;* les deux éléments aboutissent à un point de rencontre idéalisé, ils conditionnent le même réflexe psychologique : la confiance (22).

La peur

Après avoir subi la morsure d'une bête enragée, il serait impensable de s'enfoncer dans le désespoir comme dans l'enfer de Dante. La confiance en des pratiques aussi illusoires que le « répit » s'explique d'autant plus qu'elle est entraînée par la peur, une peur si évidente qu'elle accapare les situations les plus inattendues ; on peut s'en rendre compte, les réactions vont loin.

Une personne avait été mordue par un chien qu'elle ne croyait pas enragé, elle n'en éprouva aucune suite fâcheuse. Mais trois ans plus tard, on crut bon de lui dire que le chien dont elle avait été victime, était enragé ; peu après cette déclaration, elle mourut dans des convulsions tétaniques (23).

Faut-il plaider en faveur de la peur ? Ceux du Mesnil-Saint-Loup, mordus en 1774 par une louve enragée, voulurent se rendre au pèlerinage belge ; plusieurs amis entreprirent le voyage en même temps qu'eux, quoi qu'ils n'aient pas été mordus. Or un jour, à Saint-Hubert des Ardennes, les bons religieux se sont hasardés à dire que tous ceux qui côtoient les malades, peuvent devenir enragés. Une pierre lancée dans une mare à grenouilles n'en aurait pas fait davantage : la frayeur s'empare des bien portants, ils laissent leurs compagnons malades et reviennent seuls à Mesnil-Saint-Loup.

A Mesnil-Saint-Loup, comme ailleurs, la peur engendre des situations lamentables : les enragés font le vide autour

St Hubert et ste Tanche. Pars-les-Chavanges.

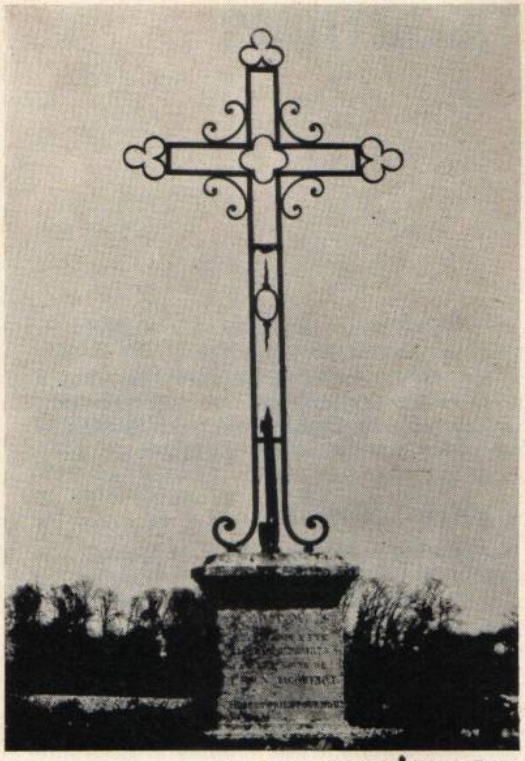

Croix St Hubert à Villy-le-Bois.

d'eux, ils sont abandonnés par leurs plus proches parents, on les délaisse, on refuse même de les voir en présence du médecin. A Chesley, l'euthanasie vient au secours des malades, on les étouffe entre deux matelas (24). A Villadin, on se contente de les attacher.

La peur aussi amplifie les informations les plus banales, elle grossit les incidents les plus minimes : le 22 janvier 1777 un chien enragé passe au hameau de Courlange, paroisse de Saint-Mesmin. Aussitôt, le bruit se répand que 18 personnes ont été mordues. En réalité une pauvresse, seule, avait souffert de la morsure du chien.

La « parenté »

Plus haut, on a souligné qu'Isidore Collot était allé chercher le « répit », toutefois, on ne sait pas où il s'est dirigé. Néanmoins, il y a lieu de se demander : qui donc donne « le répit » ?

Une légende tenace assure qu'avant de devenir prêtre et évêque, saint Hubert aurait eu un fils, lequel transmit, par l'intermédiaire de sa descendance, le pouvoir de guérir la rage. Saint Hubert étant mort vers 727, il faudra une belle assurance pour présenter, 9 siècles plus tard, un arbre généalogique parfaitement en règle avec la « parenté » du saint. Cette assurance ne manquait pas à tous.

Le 31 décembre 1658, un sieur Hubert, chevalier « issu de la race du glorieux saint Hubert » vient présider une cérémonie à la cathédrale de Troyes. « Par un seul attouchement fait à la tête... sans aucun remède ou médicament, il guérit ou même préserve du mal de la rage et de la morsure de tous chiens, loups et autres animaux enragés. « Pour soutenir son arbre généalogique le sieur Hubert est bourré de certificats « en nombre considérable » ; l'affluence s'en ressent : l'évêque de Troyes, les chanoines de la cathédrale, une foule de gens viennent se faire toucher par le chevalier... d'industrie (25).

Le 26 août 1729, un autre charlatan renouvelle un exploit identique dans l'église Saint-Jean de Troyes ; il apporte une relique, il bénit du pain, érige une confrérie et touche un grand nombre de personnes (26).

Cette « parenté » n'est pas si loin qu'on pourrait le penser : la Champagne elle-même possède « d'authentiques » parents de saint Hubert, tels les seigneurs de Blois résidant à La Saulsotte (27), ceux-ci donnent « le répit » dans une petite chapelle dont les ruines existent encore (28). Mlle de Blois participe au pouvoir de l'illustre famille car elle touche les animaux avec l'anneau de saint Hubert, ensuite les gens s'en vont rassurés (29).

Au canton d'Estissac la confiance s'oriente vers une souche différente, on va vers Mme de Bragelogne qui descend également de saint Hubert. Toutefois, devant la gravité des blessures étalées sous ses yeux, celle-ci a la franchise de déclarer qu'elle ne garantit pas l'efficacité du « répit » : en effet, neuf personnes sont mortes (30).

A Bouy-sur-Orvin, on cite encore des demoiselles qui descendent de saint Hubert (31).

REMÈDES ÉPROUVÉS

Les habitants de Géraudot disent bien : « Saint Hubert ici, Saint Hubert là » ; malgré tout il y a des sceptiques qui ne croient pas aux reliques de saint Hubert.

Guinot de Channes, par exemple, propose un remède « salé ». « Prenez un hareng salé et nouveau, tout cru, contusez-le (pilez-le) dans un mortier jusqu'à être comme de la pâte, que vous appliquerez en forme de cataplasme sur la morsure, en continuant cette application durant trois jours. » (32)

Le Journal de Troyes (1782, p. 81) laisse pressentir un autre remède aussi énergique : « mélange d'œufs, de racines d'églantiers, de coquilles d'huîtres... dont on compose une omelette que l'on assaisonne de quelques prières... »

M. Gérost de Villenauxe qui est un scientifique, guérit la rage en faisant avaler chaque jour trois ou quatre cuillerées à soupe de soufre (33).

Pour la médecine officielle « le mercure mérite une attention particulière », cependant les résultats laissent encore à désirer (34).

Enfin Pasteur vint...

* *

Premier remède

1. — Si c'est une personne, elle prend le remède ci-après prescrit à jeun. Elle ne doit ni boire ni manger que deux heures après l'avoir pris.

2. — Si le même jour, après avoir pris le remède, le malade se sent envie de dormir, il faut le laisser dormir dans l'endroit où il se trouve jusqu'à ce qu'il s'éveille de lui-même.

3. — Le malade doit réciter pendant neuf jours consécutifs cinq Pater, cinq Ave, cinq Gloria Patri en l'honneur des cinq plaies de Notre Seigneur et pour lui demander la guérison par l'intercession du bienheureux saint Hubert.

4. — Défense et prohibition expresse de manger la tête d'aucun animal. Défense également de manger des fruits ou légumes ronds tels que choux, pois, pommes, oignons, etc.

5. — Le malade mangera pour remède une omelette composée comme suit : prenez trois œufs, ôtez le germe, coupez-les en croix avec un couteau, battez-les ensemble en récitant cinq Pater, cinq Ave, cinq Gloria Patri et, à chacune de ces cinq prières, mettez avec le même couteau un peu de soufre en poudre ; faites cuire ensuite le tout avec de l'huile d'olive, en suffisante quantité ; lorsqu'il n'existe pas de plaie, le malade mange l'omelette en entier, s'il y a des plaies, on réserve une partie de l'omelette proportionnée à la grandeur des plaies.

6. — Au bout de neuf jours, c'est-à-dire le dixième après avoir pris le remède, on jette l'omelette au feu et le malade recouvre la santé.

7. — S'il y a des bêtes atteintes de cette maladie, on leur administre le même remède et il faut qu'un nombre de personnes égal à celui des bêtes se charge de dire pendant neuf jours, les cinq Pater, les cinq Ave et les cinq Gloria Patri aux intentions exprimées ci-dessus (1).

Second remède

Prenez de la racine de fragon ou de petit houx sauvage, mettez-la sécher sur la motte d'un four jusqu'à ce qu'elle soit pulvérisée comme de la farine. Passez-la dans un tamis de soye et mettez-la dans une bouteille de verre bien bouchée, on peut en faire une certaine quantité pour l'avoir prête au besoin, elle se conserve en observant que la bouteille ne soit pas dans un lieu trop sec ou trop humide.

Façon de s'en servir.

Lorsque le malade n'a point été mordu à sang et qu'il n'a pas de playe, en faire insérer deux gros de poudre dans une demi-bouteille de vin blanc françois, on luy fera prendre de cette bouteille en quatre jours consécutifs par portion égale, et à jeun, observant de remuer la bouteille chaque fois afin que la poudre ne se dépose point, le malade se promènera deux heures sans se chausser entre chaque prise et mangera ensuite comme à l'ordinaire.

Quand le malade a été mordu à sang et qu'il y a playe, il faut administrer la poudre dans un breuvage comme il suit : prenez des marguerites ou pâquerettes et racines plein environ un minot de Paris, une forte poignée de ruë verte, neuf têtes d'ail épluché comme de l'oignon. Il faut piler les plantes et bien exprimer le jus dans un torchon net et clair, mettre ce jus dans une bouteille, y mettre fondre un demi carteron de sel gris et deux gros et demie de la poudre de fragon et bien remuer le tout à chaque fois que l'on s'en servira, mais il faut au préalable gratter les playes avec un canif jusqu'à ce qu'elles saignent dans toute leur étendue, appliquer ensuite dessus du marc des her-

bes et plantes cy-dessus un peu imbibée avec le jus et laisser ce cataplasme jusques à ce qu'il soit séché, cette opération est très essentielle, on ne le fait qu'une fois.

Ensuite le malade prendra à jeun pendant neuf jours de suite trois cuillers à bouche de breuvage cy-dessus, on peut en donner jusqu'à quatre aux personnes robustes, le malade ne mangera qu'au bout de deux heures qu'il aura pris le breuvage et se promènera pendant ces deux heures sans se chausser, les gens de métier peuvent travailler comme à leur ordinaire.

Il n'y a point de régime à observer, ce remède s'est éprouvé et a même guéri après un accès de rage.

On le donne aussi aux enfants en proportionnant à leur âge, la dose de breuvage, il n'en faut donner qu'une cuillère dans une cuillère à café pendant trois jours consécutifs (2).

Le village d'Harréville (52) avait la réputation de fournir à toute la région ces colporteurs qui, sous le nom de *chanteurs de saint Hubert*, s'en allaient chanter le cantique du saint guérisseur de la rage, à l'occasion surtout des fêtes patronales, et qui vendaient ce cantique, illustré de gravures en couleurs, et cédaient aussi, contre bel argent sonnant et trébuchant, le « remède » de saint Hubert.

Bâton de saint Hubert à Auxon.

Saint Hubert de Bouilly

(1) *Journal de Troyes*, 1782, p. 89.
(2) Paul Maillard, *Pâlis' et le prieuré de Clairlieu*, p. 42, 43, Ann. de l'Aube, 1853, p. 101.
(3) Annuaire de l'Aube, 1853, p. 62.
(4) Saincteté Chrétienne, p. 131.
(5) Bibliothèque municipale de Troyes, ms 2903, p. 282
(6) E. Bernot, *Histoire de Géraudot*. Le travail, le bien-être et les mœurs, p. 119.
(7) Petit Courrier de Bar-sur-Seine, 20 sept. 1861.
(8) Roserot, *Dictionnaire de la Champagne méridionale*, p. 57 et 1360. Aujourd'hui cette source est inconnue ; ayant sans doute été captée, elle a ainsi perdu son nom.
(9) J. Durand, *Guide de l'Aube mystérieuse*, p. 266.
(10) Indépendant de l'Aube, 6 mai 1955.
(11) Archives de l'Evêché. Réponse de la paroisse de Trancault au questionnaire de Mgr Ravinet.
(12) *Le bilan du traitement de la rage*. A l'intercession de saint Hubert, par le Docteur Tricot-Royer.
(13) Réponse au questionnaire Ravinet.
(14) Morel-Payen, *Troyes et l'Aube*, p. 165, 166, 230.
(15) Fichot, *Statistique monumentale*, t. II, p. 7.
(16) id, t. I, p. 113 et 229.
(17) Fichot, t. I, p. 214.
(18) Morel-Payen, id, p. 186.
(19) J. Daunay, *L'église Saint Martin de Rumilly-les-Vaudes*, p. 29.
(20) Morel-Payen, id, p. 211.
(21) Bibliothèque bleue n° 282, p. 5. Pour bien connaître le rôle de saint Hubert dans la littérature populaire, il est indispensable de se référer à Alexis Socard : Livres populaires imprimés à Troyes. Hagiographie. Ascétisme, p. 34 à 47.
(22) Le cas d'Isidore Collot a suscité une polémique dans le Journal de Troyes, 1782, p. 81 et suivantes
(23) Henri Gaidoz. *La rage et Saint Hubert*, p. 100, Paris, 1887.
(24) Témoignage de Mme Sbrovazzo à Mesnil-St-Père.
(25) Archives de l'Aube, G. 38 fol. 120, G. 1203.
(26) Bibl. municipale de Troyes, ms 2317, t. II, p. 903.
(27) Courtalon. *Topographie Historique*, t. III, p. 237.
(28) *Guide de l'Aube mystérieuse*, p. 170.
(29) Defer, *Histoire de Bagneux*, p. 125.
(30) Archives départementales de l'Aube, C. 1165.
(31) Bibl. munic. de Troyes, ms 2903.
(32) Guinot-Perrin (Zoé), *Cahier d'un guérisseur*, ms appartenant à Paul Emile Morel de Channes.
(33) Le Villenauxier, 21e cahier, p. 44, 23 juin 1872.
(34) Archives départementales de l'Aube, C. 1165.

Traitement contre la rage dans la région de Courcelles-Val-d'Esnoms, vers 1834, d'après l'Echo de la Haute-Marne.
Cité par les Cahiers Haut-Marnais, n° 53, 2e trimestre 1958.
Bull. du Comité de Folk. champ. 23-24, sept. - déc. 1936.

SAINT HUBERT OUI, MAIS

Selon le calendrier romain, Hubert, évêque de Tongres-Maastricht-Lièges, serait mort en 727. Ainsi, donc, les hommes de notre ère ont dû attendre sept siècles avant de trouver un recours moral aux atteintes de la rage.

Il semble plus raisonnable de penser que le Saint belge à « couvert » un rite déjà vieux de plusieurs millénaires et toujours pratiqué par les hommes du Moyen-Age.

Si l'on examine un bas-relief — et Saint-Hubert est pratiquement toujours présenté ainsi — on remarque un groupe d'hommes armés pour la chasse et accompagnés de leurs chiens. Face à eux un cerf altier se débuche. Toute la composition de l'œuvre est établie pour que notre regard aille naturellement se fixer, non sur un homme, mais sur le cerf puis sur les chiens.

Ainsi, tous les artistes qui ont représenté Saint-Hubert ont complètement oublié de mettre l'évêque en valeur... Il y a bien de quoi nous faire enrager !

Mais cet oubli ne serait-il pas plutôt sciemment voulu ?

La symbolique du Cerf était connue de l'Antiquité. Parce que sa ramure revient « magiquement » chaque année, les Chinois considéraient que ces « bois » avaient une vertu *aphrodisiaque*. Les Anciens en avaient également fait un symbole d'*immortalité*, un *Arbre-de-Vie* au renouvellement perpétuel.

Le cerf se cache en forêt à la fin de l'automne et ne reparaît qu'aux beaux jours. De là à lui faire effectuer un « voyage au pays des morts », puis, au retour à le présenter comme un annonciateur de la lumière nouvelle, le pas sera vite franchi. (Simple coïncidence, la fête de Saint-Hubert tombe le 3 novembre.) Pour les Grecs il sera le symbole du « Soleil-Levant » et Artémis, la Diane chasseresse l'aura pour compagnon et l'attellera à son « char de lumière ». (Par similitude Diane de Poitiers avait dans ses armes un cerf d'or et pour devise « quodcumque petit consequitur » — « Elle obtient tout ce qu'elle désire ».)

Nos ancêtres les Gaulois — les Celtes — vénéraient quant à eux *Cernunnos* « Celui qui a le sommet du crâne comme un cerf ». Un parêdre de *Bélen* qui, chaque année, se rendait dans le séjour des morts avant de revenir avec le printemps. On trouve plusieurs représentations de cette divinité dans l'iconographie celtique. Le « chaudron de Gundestrip » nous montre notamment Cernunnos accompagné d'un cerf, d'un serpent et de divers animaux. Si Origène, théologien du III[e] siècle, compare le Christ au Cerf selon ses œuvres (praxis) il nous précise également que ce Cerf est l'ennemi et le pourchasseur du serpent. Ce dernier étant symbole de terre et d'eau, on trouve donc en opposition à nouveau le cerf *symbole de ciel et de feu.*

Tout ceci semble vouloir expliquer la présence de la croix entre les ramures de ce cerf symbole de ciel, de feu, de soleil, de renouvellement de la vie et correspondant au symbole christique du « Sol invictus », « *Soleil invaincu* ».

Mais une autre croyance se rapporte encore au cerf. Il est « *Médecin Universel* » car son instinct le porte à découvrir *les plantes médicinales.* L'iconographie populaire le montre alors comme une bête blessée, tenant dans sa bouche un rameau, une herbe, et attendant ainsi, patiemment, *sa guérison inéluctable.*

Nous pourrions étendre le sujet aux chiens et aux symboles et croyances qui peuvent s'y rattacher. Mais, présentement, ne nous suffit-il pas de constater que ce Cerf fait toujours front à la meute, *sans craindre les morsures* (et que même il semble faire reculer les chiens). Il est lumière vernale, vie et immortalité, ciel et feu, soleil et médecin. Tout ce Légendaire qui remonte à la « nuit des temps » suffisait, en lui-même, pour que le peuple, victime de la rage, vienne implorer le secours de ce *Cerf-Solaire-Médecin* invulnérable à la morsure des chiens.

Que l'Eglise ait ensuite confié le cerf à Saint-Hubert, patron des chasseurs, après l'avoir placé sous la garde de Saint-Eustache, martyr de Trajan ou de Saint-Eustache combattant l'hérésie d'Arius ne tient peut-être qu'à un jeu de mot et n'a fait que sanctifier une tradition « païenne » solidement implantée.

Gilbert Roy

Notules

A la base de la statue de la fontaine de Volanflot à Chacenay, et qui représentait l'Abondance, les chasseurs faisaient sceller, en offrande à la déesse, les plus beaux bois de cerfs abattus dans la forêt. (Almanach de Bar-sur-Seine, 1861).

Des andouillers de cerf trouvés dans les déblais de la fontaine de Bouilly, SALMON, Dictionnaire paléoethnologique du département de l'Aube).

On dit qu'il existait dans la forêt du Grand-Orient, un homme avec une tête de cerf, une statue de « grande valeur ». Mais on ne saurait plus dire où elle se trouve. (Tradition orale, M. Thillerot de Brévonnes, ne en 1877).

CYGIT LE BRAVE JEAN *VERGER* (☹)
QUI MÉRITA DE SA PATRIE
UNE COURONNE DE LAURIER
POUR SACRIFICE DE SA VIE

IL TATTERA IL TE VAINQUIT
MONSTRE CRUEL ET REDOUTABLE
ET PAR TA DEFAITE IL SACQUIT
ESTIME HONNEUR GLOIRE DURABLE

Ô VOUS HABITANS DE CE LIEU
PAR AMOUR ET RECONNAISSANCE
RECOMMANDÉS SON AME A DIEU
RENDÉS GRÂCES A SA VAILLANCE

apprehendebam mentum eorum et suffocabam eos.
Je les prenois a la gorge et Je les etouffois. *liv. des Rois.*

(☹) MORT DE RAGE LE 27 JANVIER 1775

Pierre tombale à Estissac
(Dessin de Fichot)

Outremécourt, Ph. Bassery.

Auxon

Saint-André-les-Vergers

LA RAGE
DANS LA RÉGION D'ESTISSAC

Sévissant plus ou moins à l'état endémique, la rage a des poussées imprévues et violentes qui jettent ici et là, la consternation et qui entraînent des conséquences toujours redoutées.

En 1716, beaucoup de chiens enragés font des victimes (1).

Autour de Vendeuvre, en 1723, un loup enragé mord un grand nombre de personnes dont six, à Bligny, eurent la peau de la tête et la chevelure arrachées, ce qui était horrible à voir (2).

A Pouan, au cours d'un hiver rigoureux, le 15 décembre 1740, un loup enragé étrangle un nommé François Guillaume, âgé de 25 ans. Plusieurs habitants sont cruellement mordus (3).

En 1764, à Villenauxe et dans ses environs, plus de 100 personnes sont victimes d'un loup enragé (4).

Dix ans plus tard, en 1774, à Mesnil-Saint-Loup et dans les villages environnants, des pauvres infortunés subissent un sort identique (5).

Le 12 décembre 1778, au hameau des Vendue-l'Evêque et au village des Loges-Margueron, cinq personnes sont mordues par un loup enragé. La même semaine un autre loup jette la panique dans les rues de Lusigny (6).

Cette énumération de cinq ou six épisodes relatifs à la rage présente un intérêt qui paraît assez médiocre. En effet, il est difficile de résumer en l'espace de trois ou quatre lignes, l'épouvante et l'horreur que les accidents de ce genre répercutent là où ils se produisent : pour le dire, trois ou quatre lignes sont vraiment insuffisantes. Il sera préférable de prendre l'un des épisodes énumérés plus haut et de s'y arrêter assez longuement, de l'approfondir pour en analyser le contenu, pour le situer dans son contexte et découvrir ainsi les conséquences affreuses qui en résultent. De la sorte, quelques pages vont être consacrées à l'avant-dernier des faits divers présentés ci-dessus, il concerne Mesnil-St-Loup et les villages voisins. Dans la présentation qui sera faite, on remarquera un témoignage particulièrement intéressant puisqu'il vient de quelqu'un qui a vu et entendu. Ce témoignage d'ailleurs, présente l'avantage d'être confirmé par un monument de pierre toujours existant. Ensuite, le drame se trouve évoqué au moment ou survient l'anniversaire de son deuxième centenaire : 1774-1974. Un hasard de ce genre entraînera la bienveillance du lecteur auquel sera proposé, en trois points, l'épisode lui-même, ses conséquences, et les remèdes présentés comme solution.

Voici l'épisode raconté par le curé de Villadin : « Après avoir imploré le secours du ciel par l'intercession de saint Hubert... mardi 27 décembre (1774) est arrivé un loup enragé sur le berger de cette paroisse (Villadin), il lui a sauté au visage, lui a fait vingt-deux blessures par tout le corps. Son frère est venu à son secours ; le loup s'est jeté dessus, lui a percé le bras, heureusement le vent a envolé son chapeau, le loup a couru, l'a pris et déchiré : cela s'est passé sur le bord du bois ; il y avait dans le bois au moins trente personnes. Le loup a été après, a pris une femme par les cotillons, voulant la terrasser. Un homme est venu, lui a donné un coup de serpe ; le loup lui a percé la main en cinq places. Il s'est jeté sur un autre, l'a pris au visage, lui a arraché une dent et percé la joue en trois endroits. L'ayant quitté, il a trouvé un habit qu'il a emporté et déchiré. Le bruit s'est répandu dans le village, on a sonné la cloche. Tout le monde a couru, étant bien armé ; mais la bête avait pris les champs, il était environ trois heures de l'après-midi. Et sur les quatre heures, le loup s'est trouvé à Faux (Villecerf), nous en sortions, messieurs les curés de Saint-Lupien, du Mesnil (St Loup), de Pâlis et moi : au coin du cimetière, nous nous sommes séparés. Le curé de Pâlis était avec les nommés Portelait et Prévost de Villemaur ; à peine ont-ils été dans la rue qui conduit à Pâlis qu'ils ont aperçu le loup, il est venu à eux et a pris Portelait à la gorge. Les deux autres ont cassé leur bâton sur le corps du loup qui enfin a abandonné sa proie et a pris la plaine vers Mesnil-St-Loup. Les trois hommes sont retournés chez Monsieur le curé de Faux, pour étancher le sang qui coulait de la gorge du blessé : malheureusement j'étais au mauvais vent et je n'ai pas entendu les cris car j'avais mon fusil chargé à balle.

Le loup est entré au Mesnil (St Loup) la nuit fermée, et comme il y avait eu quatre maisons et trois granges de brûlées la veille, le monde était encore à garder le feu. Cette bête furieuse s'est jetée indistinctement sur chacun, en a blessé dix-sept dangereusement dont un que je crois mort car il avait le crâne découvert et offensé. Sur les 11 heures du soir, le loup s'est trouvé à Saint-Liébault (Estissac), a attaqué le charron, lui a fait plusieurs blessures, mais celui-ci est fort et vigoureux, l'a pris entre ses bras en criant : « Au secours » ; le garçon boucher l'a achevé avec son couteau, le charron lui avait arraché la mâchoire. Tout cela s'est passé depuis trois heures jusqu'à onze heures du soir que la bête fut tuée.

Le lendemain, dès le matin, nous avons envoyé une voiture à Madame Dombière, en la priant de venir au secours de ceux

qui n'étaient pas en état d'être transportés à Nogent ; le même jour nous avons fouillé les bois de Villadin, croyant trouver le loup ; vers le soir, on nous a dit qu'il avait été tué à Saint-Liébault. Madame Dombière est arrivée et, en même temps, tous les blessés de Faux, du Mesnil, de Pâlis et de Saint-Liébault, les uns à pied et d'autres en charrette : c'était une désolation des plus terribles... les vaches d'ici étaient dans les bois... le loup a passé à travers mais nous ne savons pas s'il y en a eu de mordues. Nous n'avons pas de chirurgien, c'est moi qui panse ceux de ma paroisse avec l'onguent... Je n'en ai plus que pour deux fois, que deviendront ces malheureux ? Faudra-t-il les laisser périr faute de secours ? Les plaies sont profondes et je ne sais pas ce qu'il faudrait mettre dedans.

Ce 2 janvier 1775

Voisin, curé de Villadin

Il y a vingt-cinq personnes de blessées ; on n'a jamais vu une pareille chose ; la bête de Gévaudan... n'était pas si cruelle... que cette louve là ».

Sur la fin de son mémoire le curé de Villadin fait état d'une voiture qui se rend à Nogent-sur-Seine pour en ramener Madame Dombière : en effet, une parentré avec saint Hubert lui est attribuée. Madame Dombière s'empresse de répondre à la sollicitation reçue, elle prend la voiture qui l'emmène donner « le répit » aux malheureuses victimes du loup réunies en même temps qu'elle à Villadin. Si l'on en croit la chronique, cinquante ans plus tard, les descendants de cette famille auraient séjourné à Bouy-sur-Orvin.

Le compte rendu du curé de Villadin, pourtant détaillé n'indique pas que plusieurs blessés décident ensuite d'aller auprès de Madame de Bragelone laquelle, en qualité de *parente de saint Hubert*, prétend aussi avoir le droit de toucher ceux qui ont été mordus par des bêtes enragées. Cette seconde démarche qui ne paraissait nullement nécessaire, ne laisse pas de surprendre : était-ce que la parenté de Madame de Dombière se trouvait mal établie ? Ou bien voulait-on adopter un parti plus sûr en ayant recours à Madame de Bragelone ? La raison exacte de cette nouvelle intervention n'est pas connue.

Lorsque les moyens magiques paraissent à peu près épuisés, on se tourne vers les solutions pratiques. Des voitures sont dépêchées à Troyes afin de solliciter quelques remèdes, elles en rapportent du bouillon pour les plus souffrants, du pain, du vin, de la viande, 200 livres de riz pour les autres et de vieux linges avec de la charpie en vue des pansements à effectuer. Le curé de Villadin malgré son âge (66 ans) assure la distribution de ces denrées car *on a peur de la rage, personne ne semble pressé d'aller au devant des malades* : abandonnés à leur triste sort, dans une chambre misérable, parfois sur la paille, ils en viennent à manquer de choses les plus nécessaires que parents ou amis négligent de leur procurer.

Les secours s'organisent. Le lundi 2 janvier arrive de Troyes un docteur jeune (26 ans) et compétent (formé à l'école de médecine de Montpellier). Issu d'une famille de médecins, le docteur Thiesset demeure rue Champeaux, il apporte avec lui beaucoup de mercure que l'on considère comme l'un des meilleurs remèdes contre la rage.

Encore célibataire, le docteur Thiesset se dévoue au service de ses malades avec une abnégation totale ; il est secondé admirablement par un *aide soignant*, le sieur Dauphin, chirurgien de Dierrey-Saint-Pierre, dont le dévouement et le zèle méritent tous les éloges. En l'absence de ce dernier, les malades auraient manqué des soins les plus indispensables. Pratiquement Dauphin ne les quitte pas, allant à Mesnil-Saint-Loup et de là à Faux-Villecerf et à Villadin : ce trajet est répété pendant 50 jours au moins pour faire les pansements au mercure. Le docteur Thiesset reconnaît qu'il lui aurait été difficile, sinon même impossible, d'assurer l'application de ses remèdes sans la hardiesse du chirurgien de Dierrey.

De la hardiesse il en faut en effet : un jour, poursuivi par l'un de ses malades, le docteur Thiesset doit son salut uniquement à une pierre qui fait trébucher l'homme en démence. Dans une circonstance différente Dauphin, le chirurgien de Dierrey-Saint-Pierre, se lance à la poursuite d'un enragé enfui à travers la campagne. Au milieu de la nuit noire, il court après son malade, il le rattrape et le renverse par terre. Puis il le traîne, il le met sur ses épaules et le ramène, parcourant une demi lieue avec son fardeau. Placé ainsi sur le dos de son bienfaiteur, l'enragé trouve le moyen de le mordre. Néanmoins Dauphin reste calme, il prodigue ses soins sans désemparer. Les aventures se renouvellent : un nommé Lasneret saute à la gorge de Dauphin et lui couvre le visage d'une bave pleine d'écume. Celuici n'est pas davantage troublé, il garde sa sérénité et continue... Après avoir ainsi soigné les autres, Dauphin finit par être pénétré de mercure, il devient malade à son tour et donne de vives inquiétudes que les purgatifs réitérés du docteur Thiesset parviennent difficilement à dissiper. Le curé de Villadin également n'échappe pas à ce climat de rage : pendant qu'il confesse Claude Vincent, celuici, un jeune homme de 21 ans, lui prend la main et la serre d'une force inouïe avec des envies de mordre comme une bête. Claude Vincent demande au curé de se retirer. Le curé pense avoir été mordu, néanmoins il arrive à briser l'étreinte du malade, il recule de quatre pas. Deux minutes plus tard, Claude Vincent le prie de se rapprocher en l'assurant qu'il ne lui fera aucun mal. Le curé se rapproche, la confession s'achève. Ensuite le curé aide à attacher Claude Vincent sur son lit de douleur. Le calvaire se poursuit inexorablement : la malheureuse victime grince des dents, elle s'agite avec frénésie, son corps se contracte dans des convulsions

et des spasmes de tous les instants, il entre en fureur et pousse des cris effroyables : il faut toujours rester sur ses gardes et ne pas perdre de vue un seul mouvement du malade. Le spectacle horrible de tous ces malheureux fait dire aux bien portants qu'ils aimeraient mieux être dans une ville de pestiférés...

On s'en doute bien. Tant de souffrances aboutissent à un douloureux martyrologue, le voici brièvement :

A Mesnil-Saint-Loup, les plus éprouvés furent le maréchal-ferrant, sa femme et son fils. Le 26 décembre un incendie commence par détruire entièrement leur maison, puis le lendemain, ils sont mordus cruellement par le loup. Ensuite, pour leur plus grand malheur, ils se trouvent relégués sur la paille dans une maison établie à l'écart. Le 16 janvier, donc moins de trois semaines après l'accident, le maréchal-ferrant succombe à 45 ans. Quatre jours plus tard, son fils, âgé de 14 ans, le suit dans la tombe. A Villadin meurt en même temps un manouvrier de 30 ans; à cinq jours de là, c'est le tour de Claude Vincent, celui dont la confession avait été si mouvementée. Le 27 janvier à Estissc, on déplore la mort du brave des braves, le charron Jean Verger. Le 30 janvier, à Mesnil-Saint-Loup, Claude Lasneret disparaît également. On s'en souvient, Claude Lasneret avait sauté à la gorge du chirurgien de Dierrey-Saint-Pierre.

La situation semble s'améliorer. Du moins les décès s'arrêtent. Cependant, le 25 février, une personne qui paraissait guérie, devient subitement enragée ; les autres malades l'apprennent, ils s'en alarment. Surpris lui-même de ce retour intempestif de la rage, le docteur Thiesset aboutit aux conclusions les plus pessimistes : pris à forte dose le mercure n'empêche pas les rechutes 18 jours après une entière convalescence ou même 60 jours après l'accident.

Dans le courant de février *ceux de Villadin et de Mesnil-Saint-Loup* qui avaient surmonté victorieusement la rage, *voulurent se rendre à pied vers Saint Hubert des Ardennes.* A leur retour, le docteur Thiesset s'empresse de les examiner. Avec une satisfaction visible, il constate que le pèlerinage a été très bénéfique : au point de vue physique, les pèlerins se portent bien ; au point de vue moral « leur imagination est raffermie ». Le chirurgien de Dierrey-Saint-Pierre se dirige aussi vers Saint Hubert des Ardennes, il en revient confirmé dans la sérénité avec son calme habituel.

Là-bas un religieux de Saint Hubert promet de venir au printemps prochain, dans la région de Mesnil-Saint-Loup pour vendre des petits cornets d'argent ayant touché aux reliques de saint Hubert : bien sûr, ce sera la meilleure assurance pour ceux qui n'ont pas eu la possibilité de se rendre en pèlerinage.

On dit que la peur n'évite pas le danger, effectivement, les deux subsistent. Autour de Villadin, les *loups* rôdent en *grand nombre,* les bois de Pouy en sont infestés, on redoute le pire car la louve enragée « courrait plus vite que le meilleur lévrier du monde ». *La crainte que d'autres loups n'aient été mordus* paraît fondée, on observe de nombreux cadavres d'animaux : ici c'est un chien, là c'est un renard, plusieurs de ceux-ci ne présentent absolument aucune blessure apparente ; ailleurs une louve, ouverte par le docteur Thiesset, est reconnue morte enragée. Personne n'ayant nulle part mis des appâts empoisonnés, ces découvertes donnent de vives inquiétudes, elles laissent penser que le terrible fléau se propage au cœur de la forêt. D'ailleurs, on n'ose pas quitter sa maison ni s'aventurer au dehors car les loups deviennent de plus en plus agressifs, ils attaquent même en plein jour. Ainsi, peu de temps après le drame, le 30 décembre 1774, le curé de Villadin est dans l'obligation de traverser les bois. Chasseur intrépide et brave, celui-ci rencontre un loup qui vient résolument vers lui : il tire avec calme et fort heureusement tue la bête féroce.

La situation étant critique, les communautés d'habitants s'alarment, elles sollicitent le secours des chasseurs, elles demandent des battues générales. Le principe en est accepté, une grande traque est décidée avec le concours des paysans qui s'offrent sans armes. De Clermont-en-Argonne deux piqueurs de limiers sont en route. Accompagnés de leurs meutes, ils arrivent à Troyes avec Monsieur Delisle de Moncel, premier lieutenant de la Grande Louveterie de France. Désigné pour prendre l'affaire en mains, celui-ci se rend immédiatement chez le duc d'Estissac. Bon et charitable envers tous, le Grand Louvetier inaugure son séjour par la visite des malades, il conforte les cœurs, « mes visites les consolent », dit-il. Devant lui on émet l'avis de tuer tous les chiens. Monsieur de Moncel en fait abattre un seul et dédommage son propriétaire. Par ses soins, un cavalier de la maréchaussée de Troyes porte à la connaissances des seigneurs du voisinage qu'une *battue générale est imminente,* il sollicite leur soutien et celui de leurs gardes-chasse. Il importe que la battue assure la sauvegarde du gibier : or, comme des abus sont toujours possibles, Monsieur de Moncel interdit de tirer sur d'autres bêtes que sur les loups sous peine de prison.

Les préparatifs connaissent une certaine envergure, Monsieur de Moncel fait appâter à Arcis-sur-Aube, à Montmorency et jusque dans les bois de Sarry, aujourd'hui en Côte-d'Or. Envisageant de pénétrer dans la forêt de Vauluisant, il confie la *battue* à un seigneur ami et il s'empresse d'aller à Paris pour solliciter auprès de l'Intendant l'autorisation de s'étendre sur sa Généralité.

Sur place, à Estissac, Monsieur de Moncel ne se montre pas moins actif, il s'enquiert, il interroge ; ses observations aboutissent à *des idées assez originales.*

Les loups appartiennent à deux catégories différentes, les uns sont sédentaires, les autres sont étrangers à la région.

Les loups *sédentaires* se laissent appâter avec des bêtes mortes placées à la lisière des bois. Jadis les pièges de Monsieur le duc d'Estissac en prenaient beaucoup. Depuis deux ans les pièges n'en prennent plus. Aucun loup ne donne aux amorces et cependant il y en a toujours autant : cela laisse supposer que les loups sédentaires ont disparu au profit des autres.

Les autres sont des *étrangers*, ils viennent de Liège, ils vont vers Fontainebleau, leur passage se fait surtout entre Pouy et la Seine par une plaine flanquée de bois qui favorisent leur mouvement vers la forêt royale. Ces itinérants, ces vagabonds sont de la pire espèce, difficiles à abattre car ils se nourrissent exclusivement de chair vive. Plutôt que de toucher à des amorces de bêtes mortes, ils préfèrent se laisser devenir enragés. En conséquence il faut les amorcer avec des bêtes vivantes placées sur les louvières (7).

Le moment de la battue est arrivée. La veille, 30 janvier, Monsieur de Moncel juge utile de faire une reconnaissance sur le terrain : dans la partie sud du territoire d'Estissac, il découvre trois loups, mais, suivant les informations dont il dispose, il peut y en avoir le double dans la contrée opposée vers Villadin.

Les chasseurs arrivent de tous les côtés, le branle-bas de guerre se déclenche. Au moyen des traqueurs (les paysans) munis de cordes, Monsieur de Moncel établit une ligne de « pantins » sur environ 3 000 toises (6 km), ligne qui barre, autant que faire se peut, la direction de Fontainebleau pour repousser les loups vers l'Argonne.

La battue se déroule avec succès, elle se solde par un certain nombre de loups tués. Toutefois, aucun chiffre n'est indiqué. Il appartient à un tuilier de Villadin de vendre les peaux des bêtes, ensuite le prix de la vente est distribué entre tous les tireurs de la chasse.

Inspirée par des idées assez curieuses, la battue de Monsieur de Moncel méritait de trouver place dans cette chronique. Mais il convient d'aboutir au principal. Monsieur le duc d'Estissac voulut que le charron passe à la postérité, c'est pourquoi, à l'extérieur de l'église d'Estissac, près de la porte sud, il a fait ériger un monument à la mémoire de Jean Verger lequel s'est acquis « estime, honneur, gloire durable ». La gravure de ce monument que l'on voit encore, est due aux professeurs de dessin de l'école de Troyes. L'inscription est de Monsieur le chanoine Bouczo, frère du curé d'Estissac.

* *

(1) *Revue de Champagne et Brie* XV-XVI, p. 355.
(2) Eugène Maury. *Calamités publiques*, p. 15.
(3) *Indépendant de l'Aube*, 15 février 1951.
(4) Courtalon. *Topographie Historique*, t. III, p. 237.
(5) Courtalon. *id*, p. 153 et 163.
(6) *Archives départementales de l'Aube*, C. 1165.
(7) Beaucoup d'idées contenues dans ce paragraphe se rapportent au livre « Méthodes et projets pour parvenir à la destruction des loups » par Monsieur de Lisle de Moncel, ancien capitaine de Cavalerie, premier Louvetier du roi.

N.D.L.R. : En dix pages, oh combien dramatiques, Monsieur L. Weil, Président de la Société Académique de l'Aube a déjà magistralement campé les protagonistes de cet épisode de notre histoire locale. Nos lecteurs voudront bien se reporter à l'Almanach de l'Est-Eclair pour 1967, p. 129. Ils y liront l'histoire de « La louve de Villadin », présentée sous une forme quelque peu différente de celle que nous leur offrons, mais retraçant les mêmes faits, aussi horribles qu'authentiques.

La Chapelle-Saint-Luc (Fichot)

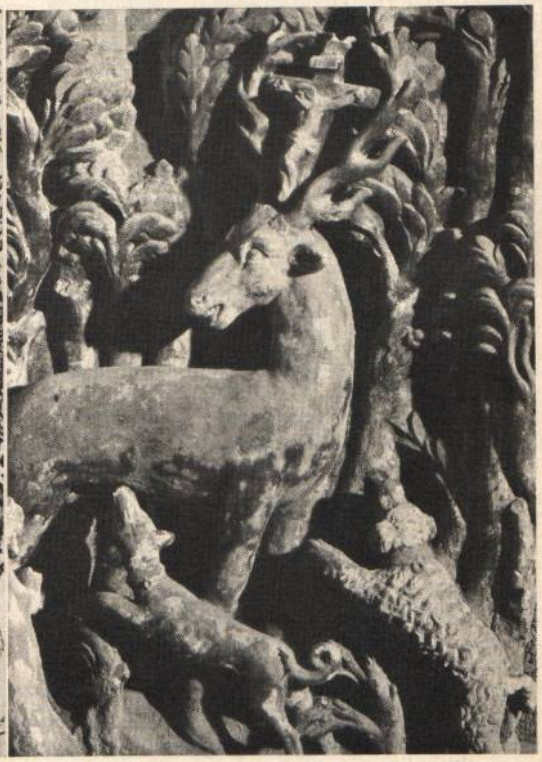

Charmont-sous-Barbuise.

TRADITION ÉCRITE

TRADITION ORALE

La connaissance d'un usage, d'une coutume, d'un fait quelconque peut se trouver déterminée de deux façons différentes : soit par la tradition écrite, soit par la tradition orale. Mieux encore, il arrive que le même usage, que la même coutume, que le même fait parvienne jusqu'à nous non plus séparément par l'une ou l'autre tradition mais par les deux prises ensemble de sorte que l'ébauche de deux lignes traditionnelles permet d'avoir sur le même sujet un éclairage différent à la lumière duquel le folklore ne se contredit nullement. Au contraire, on a avantage à suivre ces deux pistes complémentaires car elles ne conduisent jamais sur des chemins opposés.

Précisément l'action héroïque du charron d'Estissac relève à la fois de l'histoire et de la légende, il en résulte deux schémas bien explicites et pleins d'intérêt suivant que l'on se réfère à l'une ou à l'autre de ces sources.

Voici d'abord la *tradition écrite* prise principalement dans la série C n° 1165 des Archives départementales de l'Aube, elle situe le drame de la façon suivante :

A 11 h du soir, le charron, le charpentier Jean Verger termine sa journée. Dans les rues d'Estissac il se trouve surpris par un loup enragé qui l'attaque, qui le blesse au visage. Mais ce garçon de 33 ans, doué d'une force peu commune, saisit le loup. Suivant le sens propre du mot gravé sur le marbre de sa tombe, il l' « atterre », il le jette à terre, il le terrasse, il le plaque contre terre, lui brisant la mâchoire. Tenu ferme, le loup ne peut mordre. Le charron appelle au secours. Un garçon boucher accourt porteur d'un couteau avec lequel il tranche la gorge de l'animal féroce. Aussitôt l'affaire est « montée en épingle », elle le mérite car sur le même chemin arrive justement le curé d'Estissac accompagné de 10 ou 12 personnes qui suivent le viatique : si le charron ne s'était pas trouvé là, aussi brave, on devine ce qui aurait pu encore arriver...

Soigné à l'hôpital d'Estissac, par le chirurgien de l'endroit, Jean Verger mourut de la rage exactement un mois après avoir tué le loup.

Regnard dit : « C'est dans les grands dangers que l'on voit les grands courages » ; le peuple champenois et les gens d'Estissac en particulier, l'entendent ainsi ; l'action de Jean Verger relève de l'héroïsme le plus pur, elle a besoin d'être sublimée. Pour l'avantage de notre folklore, Fichot a recueilli la *tradition populaire*, il l'a consignée avec une complaisance à peine dissimulée dans son livre intitulé : « Statistique monumentale du département de l'Aube », t. II, p. 212, 213.

Ce tome a été écrit vers 1888, c'est-à-dire un peu plus d'un siècle après l'épisode historique. Un siècle représente environ trois générations puisque l'on attribue à la force vive d'une génération la durée moyenne de 35 ans. Donc *la tradition orale* se met à la mesure de trois générations successives qui amplifient le fait et qui l'assortissent de détails précis que Fichot a pu recueillir sur les lieux même du théâtre d'opération. Dans cette tradition, tout parle, autant la voix que le geste puisque, en fin de compte, les gens d'Estissac n'ont qu'un désir : placer « une couronne de lauriers » sur la tête de Jean Verger. Fichot dit ceci :

« Le 26 décembre 1774, le pays d'Estissac était terrifié par la présence d'un loup enragé venu du village de Dierrey-Saint-Pierre, distant de huit kilomètres. Au moment où le terrible animal arrivait dans l'une des principales rues, un ouvrier charron, nommé Verger, revenant du bois où il travaillait, retournait à son logis, après sa journée terminée. Tout à coup, il est assailli par le loup, qui se jette sur lui pour le déchirer. Plein d'un courage héroïque, le brave Verger se dégage de l'étreinte de la bête et, lui plongeant le bras dans la gueule béante, le précipite à terre, en lui tenant fortement la langue. En même temps, de toute la force de sa voix, il appelle au secours. Aussitôt une femme courageuse, une bouchère, dont la maison était toute proche du théâtre de la lutte, sort résolument, un grand couteau à la main, et se précipite sur le loup pour l'égorger. Toutefois, avant de plonger le couteau dans le cou du monstre, cette femme courageuse éprouve une certaine hésitation ; elle craint de blesser, peut-être même de couper la main du pauvre Verger ; « Ne craignez rien, lui dit-il, je lui tiens fortement la langue ; plongez résolument le couteau dans la gorge ». Au même instant, la longue lame transperce le coup du loup qui se tord sous la vigoureuse étreinte de la main de son vainqueur. La bête tombe ensanglantée sur le sol. Mais le brave Verger, les doigts hachés par les morsures du loup et coupé par le couteau succombait, vingt-deux jours après, à ses cruelles et horribles blessures.

Il mourut victime de son courage et de son héroïque dévouement.

A tout prendre, les déviations sont minimes : le loup vient de Dierrey et non plus de Villadin ; la bouchère entre en action à la place du garçon boucher ; Jean Verger revient du bois... à 11 heures du soir, le 27 décembre ! C'est un record dont le curé de Villadin aurait dû s'émouvoir.

Dans la tradition orale la plus fantaisiste, il y a lieu de chercher un fond de vérité. Il existe réellement.

LES LOUVIÈRES

L'usage des louvières se trouve indiqué parmi les dispositions retenues dans la région d'Estissac lorsque sévissait la rage.

Une « louvière ». Ce mot appartient au parler champenois, il désigne une trappe, une fosse de forme rectangulaire dont les dimensions sont approximativement les suivantes : deux mètres de longueur, 1,80 de largeur et autant de profondeur. Au fond de la fosse un lit de branchages un peu mou, un peu souple, presque flasque empêche le loup de prendre de l'élan pour s'échapper. Le dessus de la fosse est également couvert de légers branchages dissimulés par une mince couche de mousse, de feuilles mortes et de terre. Au milieu de la trappe et au niveau du sol, un billot supporte l'appât. Ordinairement on met une cane vivante qui fait office d'appelant.

Lorsqu'un loup tombe dans une louvière, on dit qu'il perd beaucoup de son assurance, de son audace et de sa férocité. En voici un exemple curieux :

Les Petites Affiches de l'Arrondissement de Nogent, n° 72 du 27 juillet 1820, rapportent le fait suivant :

Entre Pont-sur-Seine et Nogent, un piège à loups avait été établi selon le mode habituel, il était appâté avec une oie qui « criait miséricorde ». Sur le soir, passant à proximité de là, un certain voyageur ne resta pas insensible à cet appel de détresse: «Tiens », se dit-il, «voilà une oie qui tombe bien, elle va améliorer mon ordinaire ». Guidé par les cris, il s'approche mais, au moment de prendre la bête, il culbute dans la louvière. Cette chute brutale le laisse un peu assommé. Il éprouve alors le besoin de concentrer ce qui lui reste de facultés intellectuelles pour essayer de s'en sortir. Pendant qu'il étudie la situation, un bon gros loup survient. Lui aussi ne semble pas tout à fait indifférent aux cris poussés par l'oie. Il bondit. Mais au moment de saisir sa proie, il tombe à son tour dans la louvière.

La louvière n'ayant pas été prévue pour deux, l'accueil du nouveau venu est assez réservé. Mais l'évidence est là, elle s'impose, il n'y a pas lieu d'aller contre. Avec un appétit identique les deux pensionnaires aboutissent au même point de chute. Il faut maintenant chercher un compromis acceptable qui permette à chacun de passer le reste de la nuit le moins mal possible. Ce compromis est bientôt trouvé. Le loup se blottit dans un coin, le voyageur se réfugie dans le coin opposé. Au-dessus d'eux, l'oiseau du Capitole criaille toujours : de quoi ameuter tous les loups de la forêt.

Bien que les nuits d'été soient assez courtes, celle-ci parut assez longue ; elle était entrecoupée par les soupirs des deux convives frustrés dans leurs appétits les plus légitimes.

« Vous avez des grandes oreilles... une grande bouche... des grandes dents » ; l'heure n'est pas aux confidences. Les soupirants n'ont qu'une possibilité, celle de se regarder et de lever ensuite les yeux vers la vision du ciel, un ciel sans nuage que l'un et l'autre désire rejoindre le plus tard possible.

Au petit jour, les piégeurs arrivent sur la pointe des pieds. Ils aperçoivent le gros loup tout rétréci dans son coin. Ils s'apprêtent à tirer sur lui. Au même instant retentit : « Ne tirez pas, ne tirez pas ». On dirait des paroles venues d'outre-tombe. Piégeurs et chasseurs n'en croient pas leurs oreilles, ils prennent leurs jambes à leur cou, ils se sauvent à l'église chercher de l'eau bénite pour « griller » (noyer) l'esprit diabolique qui tourmente le corps du loup. On sait pourtant que l'eau bénite n'a jamais empêché quelqu'un de causer. Dans la louvière, ça cause encore. Le dialogue, le dialogue seul permet de résoudre l'épineux problème. Le loup ne savait pas dialoguer, il en fut très vulnérable.

De nos jours encore, les amis des bois pourront rencontrer des louvières. Ce genre de fosse a laissé des traces plus ou moins incurvées, plus ou moins comblées qu'il est possible de discerner sans un minimum d'observation, les dimensions de surfaces restant nettement perceptibles.

Au sol, les louvières s'effacent et disparaissent mais, sur les plans de l'ancien cadastre, elles marquent de fortes empreintes puisque l'on désigne au moins quarante pays ayant comme lieu-dit « La Louvière » ou « Les Louvières ». Terminer par une énumération de ce genre paraîtra une opération bien ennuyeuse, c'est pourquoi elle est réservée en note. On retiendra cependant que les quarante localités désignées — presque le dixième des communes de l'Aube — n'indique nullement un chiffre maximum. La coutume de chasse était solide. En conséquence, il n'y a pas lieu d'être surpris si parfois se produisait un face à face un peu émouvant comme indiqué plus haut.

* *

Saint-Eustache Pars-lés-Chavanges.

St Hubert. Statue à Auxon.

Chaource.

Dans l'Aube : Arrentières, Aulnay, Avant-les-Marcilly, Baroville, Bergères, Bligny, Bouranton, La Chaise, Chassericourt, Chavanges, Clérey, Cormost, Dampierre, Fouchères, Fresnay, Jeugny, Juvancourt, Lévigny, Longpré, Lusigny, Mailly, Montsuzain, Onjon, Ortillon, Plancy, Précy-Saint-Martin, Prugny, Rouvres, Saint-Benoit-sur-Vanne (Roserot, Dict. Ch. mér. p. 1341), Saint-Julien, Saint-Mards-en-Othe, La Saulsotte, Urville, Villemoiron, Villemoyenne, Villy-en-Trodes, Virey-sous-Bar, Viviers-sur-Artaut, Voigny.

N.D.L.R. : Comme à l'habitude, nous prions nos lecteurs de communiquer à la Safac toute remarque ou suggestion que peut leur avoir inspirée la lecture de la Revue.

Trouve-t-on, en Champagne, d'autres manifestations du culte de saint Hubert ? Sous quelle forme ? Merci.

BEL EN CHÉ

SAINT GILLES

Il n'est pas rare que la légende d'un saint repose sur un jeu de mots. C'est le cas pour saint Gilles dont le nom dérive d'un mot grec qui signifie « biche ».

On a dit que saint Gilles a émigré dans la vallée du Rhône puis s'est retiré en une forêt, non loin de la ville de Nîmes. Dans sa retraite, il ne se nourrissait que du lait d'une biche apprivoisée.

Au cours d'une partie de chasse, un roi visigoth poursuivait la bête. Il la tira au moment où elle cherchait refuge près du saint. La flèche atteignit l'ermite et le blessa mortellement.

Une autre légende connue sous le nom de « Messe de saint Gilles » nous apprend que Charles Martel fit un jour venir le saint pour lui demander son intercession pour un péché qu'il n'osait confesser. Le lendemain, alors que saint Gilles célébrait la messe, un ange déposa sur l'autel un parchemin sur lequel on pouvait lire le péché inavouable ainsi qu'une promesse d'absolution.

Ces deux légendes ont inspiré tous les imagiers qui représentèrent saint Gilles.

Montreuil (10) l'a adopté pour saint patron. On trouve sa statue à droite de l'autel. Il est mitré et tient une crosse à la main. La biche l'accompagne et, dans un élan affectueux, pose ses pattes de devant sur les genoux de son maître. Dans la même église, un bâton de confrérie le présente en un vêtement plus simple, caressant sa biche.

Un vitrail en l'église Saint Nizier de Troyes fait allusion à la double légende. Il s'agit de la troisième fenêtre de l'abside divisée en trois parties. Le premier panneau évoque la légende du parchemin déposé sur l'autel. Sur le second, on aperçoit un enfant qui semble sortir d'une bière. Le saint l'aurait-il ressuscité ? On distingue le pape sur le troisième panneau, qui remet au saint, des portes en bois de cyprès, destinées à son abbaye.

Il est probable qu'en d'autres endroits, en Champagne, on a célébré le culte de saint Gilles. Qui voudra bien nous l'écrire ?

Vitrail st Gilles. Saint-Nizier. Troyes

Médaillon. Eglise de Saint-André.

St Gilles de Montreuil

Nous avons fait cette rapide enquête à la demande de Madame Hauchecorne à 30800 Saint-Gilles, que nous remercions à l'avance de bien vouloir accepter de communiquer à FOLKLORE DE CHAMPAGNE, les résultats de son étude sur le « saint à la biche ».

SOUVENIRS D'UN CARRIER CASSEUR DE PIERRES

(1850-1910)

Entre Prusy et Bernon, en Champagne méridionale, on trouve une pierre calcaire bleue, très dure et se cassant en blocs de dimensions et de formes assez régulières, avantageuses pour les maçons.

La carrière

Cette pierre est très résistante à l'humidité, au gel et aux chocs. Pour la trouver, il fallait d'abord dégager la couche de terre d'épaisseur variable (de l'ordre de un mètre), dans laquelle se trouvent des pierres éparses de moindre qualité pouvant servir pour faire des murs de pierres sèches. La pierre est disposée par lits séparés par de la terre. On extrayait en général cinq à six bancs. Les premiers mesuraient cinq à six centimètres d'épaisseur et les plus profonds dix à quinze centimètres. Les bancs de terre étaient d'épaisseur variable mais de moins en moins épais avec la profondeur.

Une telle carrière pouvait atteindre trois mètres de profondeur et l'ouvrier devait tout en sortir à la main, aussi bien la terre que les blocs de pierre qui pouvaient peser plusieurs dizaines de kilos.

Le matériel

Le matériel est très simple :

— une barre à mine : grosse barre de fer de 1,5 à 2 m de long et 4 cm de diamètre, dont un bout était pointu et l'autre en biseau. Elle servait à attaquer le banc pour y pratiquer une entrée et aussi — à détacher des blocs de pierre;

— un pic : sorte de lourde pioche dont un bout était large et l'autre pointu, pour piquer dans les fentes de blocs et les séparer;

— une grosse masse pour casser les pierres qui étaient trop lourdes;

— une pelle ou encore une fourche à pierre, pour déblayer la terre et les pierres trop petites.

Salaire

L'ouvrier était payé selon son travail. Entre 1900 et 1914, on donnait 40 sous la toise de 2 m3. Il fallait travailler dur pour tirer une toise par jour.

Près de Vanlay, mon grand-père était payé 2 F par m3 extrait et transporté à la gare d'Ervy au moyen d'un tombereau à chevaux. Compte tenu de la vitesse d'extraction indiquée ci-dessus, de la contenance du tombereau (moins d'un mètre cube), et de la distance à parcourir (30 kilomètres aller et retour), il serait possible de se faire une idée du revenu mensuel et de le comparer au prix de certaines marchandises.

Destination de la pierre

Ces pierres étaient destinées à la ville de Troyes qui les employait pour paver les rues. On les utilisait aussi pour l'entretien des routes.

Le père de ma grand-mère a été pendant quelque temps caaseur de pierres au bord des routes. Il travaillait par tous les temps, à l'abri sous un petit toit de paille, facile à transporter. Il gagnait 1,25 franc du mètre cube et était contrôlé par un employé qui passait avec une grille pour voir si la pierre était assez fine.

Souvenirs recueillis
par Jean COTTEY
auprès de son grand-père
né en 1895.

SAINT-HUBERT DANS L'AUBE

AUXON - Eglise :
St Hubert, et son cheval, groupe pierre, XVI[e].
St Hubert, bâton de confrérie, bois sculpté, XVIII[e]
St Hubert (la chasse) bas-relief pierre, XVI[e]

BAROVILLE - Eglise :
St Hubert, statue bois (chap. de la Vierge).

BERULLE - Eglise :
St Hubert, vitrail XVI[e]

BOUILLY - Eglise :
St Hubert, bas-relief, pierre, XVI[e]

BREVIANDES - Eglise :
La chasse de St Hubert, toile, début XVII[e]

CHAOURCE - Eglise :
St Hubert, bas-relief pierre peinte XVI[e]

LA CHAPELLE-ST-LUC - Eglise :
La chasse de St Hubert, bas-relief, pierre, XVI[e]

CHARMONT-SOUS-BARBUISE - Eglise :
Chasse de St Hubert, haut-relief, pierre, XVI[e]

CHASEREY - Eglise :
Peintures murales, St Hubert, art pop., XVI[e]

CHAVANGES - Eglise :
Chasse au cerf, bas-relief, pierre, époque romane (portail occidental)

PARS-LES-CHAVANGES - Eglise :
St Hubert, statue équestre, bois polychr., XVI[e]
Apparition de St Hubert, bâton de confrérie, bois-polychromé, début XVII[e]
St Hubert, vitrail.

PONT-SAINTE-MARIE - Eglise :
St Hubert, statuette bois, XVI[e]

RUMILLY-LES-VAUDES - Eglise :
St Hubert, vitrail

SAINT-ANDRE-LES-VERGERS - Eglise :
La chasse de St Hubert, bas-relief, pierre, XVI[e]

SAINT-MARTIN-DE-BOSSENAY - Eglise :
St Hubert, vitrail, XVI[e]

TORVILLIERS - Eglise :
St Hubert, vitrail, XVI[e]

TRANCAULT - Eglise :
St Hubert, bâton de confrérie bois XVIII[e]

VENDEUVRE-SUR-BARSE - Eglise :
Vision de St Hubert, bas-relief, pierre, XVI[e].

Liste établie par Mme Lebœuf et Mlle Derappe, du cabinet de M. Morisseau.

LE LIJOU

Madame H. Martin, Maizières-les-Brienne et son passé

De cette étude de 62 pages ronéotées, nous retiendrons de nombreuses remarques concernant le folklore de cette petite commune du Vallage.

Mme Martin nous apprend entre autres, que ce sont des tuiles **creuses** qui couvrent le toit des maisons, que la statue de la fontaine saint Fiacre a disparu de sa niche, qu'un arrêté de police a interdit, en 1828, les jeux de quilles, considérés comme dangereux, que Napoléon attacha son cheval à la croix de la place et que sept **confréries** existaient à Maizières en 1789.

Elle s'étend plus longuement sur la construction des maisons, l'utilisation de la chambre à four et la description de la pièce qu'on appelait : laiterie.

Souhaitons que de nouvelles recherches lui permettent de nous donner bientôt de nouveaux documents aussi intéressants que ceux qu'elle vient déjà de publier.

Pays de Bourgogne,

Dijon, 1er trimestre 1974

Principalement, dans ce bulletin, une table alphabétique fort bien ordonnée et fort utile : matières, illustrations, personnes, noms de lieux, intéressant les numéros 66 à 85 de la Revue. Un exemple dont nous aurions intérêt à nous inspirer.

2e trimestre 1974

R. Pensa, Une curieuse histoire de loups. Où il est évoqué le secret d'un meneur de loups. Comme d'habitude, cette Revue comporte une abondante et très intéressante bibliographie régionale.

Linguistique picarde, Amiens, décembre 1973

Noté : Colette Dumont-Demaizière. Un témoignage sur le parler picard au XVIe siècle, p. 5. Maurice Crampon, Blasonnons un peu, p. 24. William Eloy, Etude d'un toponyme : Les échelles, p. 26.

Mars 1974

Dans lequel nous recueillons, comme à l'habitude les mots anciens communs à la Picardie et à la Champagne.

Le **boquillon** : le bûcheron. **S'emplerger** : Se trouver gêné dans sa marche par un obstacle. **Haricandier** : Petit cultivateur. **Tiot** : Petit... etc.

En Picardie aussi, on connaît le crapaud, sorte de gourde en terre, de forme aplatie, dans laquelle les moissonneurs emportaient leur boisson.

Folklore, Revue d'Ethnographie méridionale,

Carcassonne, automne 1973

R. Nelle : Les vers dans la poésie occitane populaire et savante — J. Courrieu : Note sur les « tréginiers » (ou tonneliers) de Raissac-sur-Lampy (Aude).

Société d'études folkloriques du Centre-Ouest,

La Rochelle, janvier, février 1974

H. Bouzon : Colombiers en Loudunois — C. Villeneau : Une bonne maison : témoignage sur la vie paysanne dans les environs de Saint-Jean-d'Angély, à la fin du XIXe siècle — H. Bourgeois : Coutumes de mariage en Vendée dont : la « plantation de la cheville », équivalent, dit l'auteur, à la « frappe dans les mains » qui scelle le tout marché — G. Meunier : La vigne pendant l'autre siècle — Y. Le Beurchut : L'évolution de la culture de la vigne dans la région de Cognac... nous apprennent que la « déchaussoire » ou outil à bêcher les vignes dans cette région était de forme triangulaire (comme notre psou ou fousseu) et que la chaussure du vigneron était recouverte d'une guêtre en toile (Nous avons aussi nos galoches) — E. Auriault : Le pressoir casse-cou, un article très technique — R. Texier : Sur quatre pièges à oiseaux enfantins : La cage à rouge-gorge, la cordée, l'arquet et le ré.

Mars, avril 1974

Noté, p. 109 de ce riche numéro, à la fin d'un article de J.-M. Gautier sur Bernard Palissy ; « ...C'est du reste la louable raison d'être de nos compagnies, Sefco ou autres du même ordre. Car sans elles, les recettes officielles seraient seules reconnues. Et nous savons que l'officiel n'est pas forcément la seule vérité ».

Ce même bulletin donne une suite au numéro spécial de septembre 1973 édité par cette Société et qui traite des « Métiers disparus, en voie de disparition ou de profonde mutation ». Tous ceux qu'intéressent nos anciens métiers ont intérêt à se procurer cet ouvrage qui, composé de 35 études rédigées par des auteurs différents, collaborateurs de la Sefco, nous promène du sabotier au cordier et des scieurs de long aux tisserands. Un livre à lire.

Evocations,

Bas-Dauphiné, Crémieu (Isère), novembre ,décembre 1973

De quelques aspects de la vie rurale à Saint-Jean-de-Bournay au début du XIXe siècle. Présentation d'un livre ancien et curieux, dont une phrase de la conclusion ne pourrait être reniée par nos modernes écologistes. « Quand donc serons-nous convaincus de cette vérité que plus nous nous éloignons de ce qui est naturel, plus nous nous rapprochons de la mort. »

Noté : Le savant article de E. Berthet, Richesse (et clacissisme) de la conjugaison patoise, dans lequel l'auteur démontre comment le patois qui est aux langues savantes ce que les fleurs sauvages sont à celles de nos jardins, « a permis la survie d'un temps, — le passé simple, — mort depuis des décennies, voire des siècles, dans la langue française vivante ».

Ch. Talon : Mode personnelle et vestimentaire au début du siècle : (Le parapluie, les guêtres de toile, le couvre-chef, la blouse bleue).

Janvier, février, mars 1974

Noté : Ch. Talon, Ameublement de la cuisine (bas-dauphinoise) à la fin du KIXe siècle et à la fin du XVIIIe siècle.

Maisons paysannes de France,

La Chapelle Montligeon, 4e trimestre 1973

Une mine d'exemples, (par le texte, la photographie et le croquis), de ce qu'il faut ou ne faut pas faire pour conserver nos maisons rurales dans leur intégrité d'antan. Aucun des articles de cette excellente et compétente revue ne peut nous laisser insensibles.

Premier trimestre 1974

Il faut lire avec beaucoup d'attention : J. MOYSE, La maison rurale de Morteau. Cette étude de la ferme du haut Doubs est un modèle de ce qu'on aimerait qu'il existe pour cha-

que type de nos maisons rurales. Un plan précis et des photographies bien choisies font, avec les quatre pages de texte, un document de valeur.

Bulletin folklorique de l'Ile de France, 1972

Malgré la somme considérable de dévouement prodiguée par ceux qui en assurent la responsabilité, des bulletins comme les nôtres connaissent parfois des passages difficiles et éprouvent souvent quelques difficultés à subsister. C'est le cas de notre aîné, le Bulletin folklorique de l'Ile de France, dont il semble que se désintéressent les instances qui, autrefois, l'aidaient de leurs subventions.

Et R. Lécotté est amer, qui constate : « Quand on pense que la moindre société sportive communale (parfois fantôme) bénéficie souvent de crédits qui dépassent le chiffre de ce que son département nous consentait naguère, on est en droit de se décourager. »

Souhaitons, avec lui, que la Fédération folklorique d'Ile de France puisse de nouveau recevoir l'aide à laquelle elle peut prétendre (sans que, pour autant, les sociétés sportives dont la grande majorité accomplit une fonction sociale importante, soient freinées dans des activités souvent réelles et efficaces).

Au sommaire de ce numéro : P. Eberhart : Charivaris à Lagny et à Thorigny — P. Bailly : Marianne et jouets d'enfants — R. Delahaye : Les origines historiques de deux légendes recueillies à Echouboulains. Où il est démontré comment la remarque d'un simple fait, interprété par l'imagination, peut donner naissance à une légende locale. Ainsi prétend-on que François 1er a possédé le château d'Echouboulains. En fait il n'a fait qu'y loger une seule nuit. D'un simple fait est née la légende.

Etudes limousines,

87 Limoges, janvier, mars 1974

Paule Lavergne. Aventures limousines de Jean le Sot, parmi lesquelles nous retrouvons celle où Jean le Sot — (notre Jean-Bête) — suit à la lettre les conseils que lui donne sa mère.

Nous redonnerons un jour la version champenoise de ce conte que Monsieur Morin a jadis publiée dans la Revue des Arts et Traditions populaires.

Folklore, Carcassonne, n° d'Hiver 1973

R. Nègre, Règlement pour le tirage au sort de la milice (anoté). La croix de Mata-Cauda à Peyriac de mer. Croix miraculeuse vers laquelle on allait en pèlerinage pour obtenir la pluie. Récit, affirmé véridique, d'une apparition, en un lieu dont il serait intéressant de connaître l'histoire pré-chrétienne. En effet, la présence en cet endroit d'un ancien culte pourrait expliquer l'existence d'une telle légende.

La Vie en Champagne, Troyes, mars 1974

La porte-rue. Monsieur Jean-Marc Roger, archiviste départemental donne raison à Monsieur Gabriel Groley qui, « invoquant le bon sens » affirme qu'on doit parler de la porte-rue et non la citer au masculin.

Nous en profitons pour renouveler notre appel. Des portes-rues, existent encore, entrées monumentales parfois surmontées d'un colombier, sous lesquelles pouvait séjourner une voiture gerbière et par lesquelles on pouvait accéder à l'habitat et à la grange.

Il faut absolument que nous puissions les recenser avant qu'elles ne disparaissent. Merci de vos lettres et de vos photos.

Bulletin du Comité du Folklore champenois,

51 Châlons-sur-Marne (année 1974)

Tables 1936-1974, ainsi que de nombreuses notes.

Mademoiselle Germaine Maillet demande à nouveau comment « les habitants de l'Aube appellent les portes-rues s'ils en ont, c'est-à-dire s'ils utilisent ces passages pour communiquer avec leur grenier ».

Qu'il existe des porte-rues dans l'Aube est certain. Qu'on leur ait donné un nom spécial ne nous paraît pas évident.

Nos lecteurs ajouteront peut-être à ce que nous a dit F. Mizelle dans le n° 37 de FOLKLORE DE CHAMPAGNE.

Le coin-coin

M.J.C. de Chaource, mars 1974

Page 29 et suivantes. La grande cavalcade de 1913. Evocation et photos. A noter que nos jeunes amis recherchent tous documents anciens sur la ville de Chaource et notamment sur le château de la Cordelière. Certains de nos lecteurs pourront peut-être leur venir en aide.

Lemouzi

Tulle, janvier 1974

Qui nous apprend qu'un Limousin, le général Arbellot, fut nommé en 1970, commandant de la place de Langres, et nous fait revivre les difficultés qu'il y trouva.

Dans P. Maureille, Chronologie et cadastres limousins, nous relevons ces affirmations étymologiques : « Le toponyme **maure** est typiquement celtique (Morvan : la montagne noire) ; dix siècles plus tard il devait naturellement s'appliquer aux Sarrazins, mais dans nos régions où il n'y eut jamais d'incursion arabe, il ne nous paraît pas qu'il y ait confusion possible ; les **maures** sont des terres fertilisées par l'incendie des végétaux... Les **granouillers** sont des terres à grains, fertiles ».

Ces toponymes ne sont pas inconnus chez nous. N'y pourrions-nous voir aussi, d'une part les terres noires faites de l'humus des fonds marécageux pour les **Maures** ainsi que les terres de bonne récolte pour les **Grenouillères** ou autres **Renouillères ?**

Lemouzi, Tulle, avril 1974

Marcelle Delpastre. Nouveaux contes et proverbes limousins. Un complément à : Proverbes limousins de Joseph Roux publiés en janvier 1971.

JASÉES

La moisson à Amance : avoine, andain double

Le champ se trouve à la gauche du faucheur, comme pour le blé, mais, au lieu de laisser la fauchée appuyée sur les épis debout, le faucheur continue dans un geste circulaire et lance derrière lui sa fauchée qui, étant maintenue sur la faux par le harnais, tombe à terre.

Arrivé au bout du champ, le faucheur reprend avec le champ à sa droite et fauche « en jeté ».

Ce deuxième andain se trouve jeté sur le premier (d'où andain double) et naturellement l'épi se trouve au milieu.

Ensuite, on ramasse les andains avec un râteau pour former un **pleujon** qui souvent est rentré tel que à la grange. Quelquefois, ces **pleujons** sont liés au lien classique décrit dans la revue numéro 3.

Le harnais se nommait **ratleau.**

Enfin, quand l'avoine était de grande taille, il n'était pas possible de jeter ; elle était fauchée en appui comme le blé, ramassée puis déposée sur le sol en javelle, c'est-à-dire étalée sur une épaisseur d'environ double de l'andain.

G. FEVRE.

Farces et devinettes

Nous avons déjà reçu les communications émanant de MM. Clérin et Jay, que nous remercions de leur envoi.

Cf FOLKLORE DE CHAMPAGNE nº 41-22.

Plantes médicinales

« Il aurait peut-être fallu attirer l'attention sur certains synonymes ou erreurs de noms tant français que patois. Panais et berce, asperge des bois et asperge vraie, arnica et benoite, pois et haricot, artichaut et joubarbe. L'asperge des bois est un ornithogale. Il faudrait réviser l'existence de la ciguë tachetée qui peut être confondue avec la grande berce sous le nom de sigüe dont les lapins sont friands. Le cognassier est souvent encore appelé conassier. L'éclair est normalement la chélidoine. Confondre le cerfeuil sauvage et l'herbe-à-Robert me paraît une aberration simple plutôt qu'une dénomination populaire. Deux plantes ont pour nom : foirole - gratiole et mercuriale.

On peut aussi discuter pour savoir si le broque-épine est bien le nerprun car la confusion entre le nerprun et le cerisier-sainte-Lucie est encore courante actuellement. Il est vrai que ces arbustes se ressemblent un peu. A Villiers, on appelle merisier le sainte-Lucie, ce qui est une erreur locale. Le seuyon est tout simplement le sureau noir et même le sureau yèble. Il serait à vérifier si le racemosa croît à Troyes et à Ervy; c'est une variété d'exposition froide. D'ailleurs il faut être botaniste pour le distinguer du noir.

R. LOUVRIER.

Porte-rue, porte-charretière (Folklore de Champagne nº 37)

Monsieur André Chartier nous signale qu'ayant parcouru les routes de France en 1948, 1949 pour la préparation de Maisons Paysannes françaises, il a entendu dire que, dans certains types d'exploitations, on comptait les voitures remplies de gerbes entrant dans la cour. Cette porte charretière devait être un gabarit, (analogue au gabarit SNCF pour les marchandisls), pour lequel il conviendrait de vérifier s'il existe un rapport entre la hauteur de la porte et la hauteur d'une charrette bien gerbée.

Cette porte était-elle un « appareil » de contrôle ou permettait-elle seulement au propriétaire d'évaluer la récolte ?

Que vaut cette explication, dit-il ?

C'est pourquoi nous la soumettons à nos lecteurs.

Jeux et jouets

Un questionnaire rapidement diffusé auprès de nos seuls adhérents aubois, a permis de répondre à une demande de participation faite à l'occasion de l'exposition « Le livre et le jouet », organisée à la Bibliothèque Municipale de Troyes, du 7 au 31 mai derniers.

Plusieurs objets ont pu être rassemblés, ayant servi, il y a quelque temps : cerceaux, crécelles... ou bien fabriqués spécialement pour la circonstance, selon les anciennes méthodes : sifflets en bois de saule, taperio, fronde, lance-pierre...

Merci à tous les correspondants qui nous ont si vivement et si aimablement répondu.

Connaissez-vous ces outils ?

Nº 1 — Il s'agit d'un outil métallique dont la lame, non tranchante, en façon de trapèze, est partagée en deux par une fente médiane. Cette fente, ouverte sur un évidement circulaire comme dans un tourne-à-gauche, s'élargit légèrement vers l'extrémité de l'outil.

Etant donné que les deux branches ne sont pas restées tout à fait sur le même plan, on a l'impression que cet instrument a été utilisé avec un mouvement de torsion (?). C'est un objet avec lequel on doit pouvoir agir avec une certaine force : la soie qui prolonge la lame traverse le manche dans toute sa longueur et on l'a rebroussée à son extrémité.

Communiqué par M. FEVRE.

Nº 2 — C'est un outil entièrement métallique, moulé d'une seule pièce. Il comprend, un peu comme une brosse à dents, deux parties : le manche d'une part, et ce qu'on pourrait appeler une « râpe ». Ce ne sont d'ailleurs pas des dents qui se trouvent sous cette râpe, mais de petites masses en forme de pyramides tronquées, disposées sans symétrie aucune.

Communiqué par M. FEVRE.

Nº 3 — Cette espèce de mâchoire fixe, est forgée dans une plaque de métal épais et plat. Ses dents pointent vers une douille faite pour recevoir un manche qu'on peut supposer assez long.

La forme toute spéciale de l'outil et la direction de ses dents font penser qu'il était utilisé pour agripper et tirer ensuite des branches par exemple.

Communiqué par Mlle CHOLLOT.

Nº 4 — Mlle Chollot nous parle aussi d'une sorte de crochet à dents, emmanché, dont on se servait à Gyé-sur-Seine pour arracher les perches à houblon. Il serait intéressant de connaître s'il peut exister encore un exemplaire d'un tel outil dans notre région.

Nºs 5 et 6 — Deux outils à long manche. L'un est en forme de spatule et son extrémité est garnie de tôle. L'autre se présente sous la forme d'un demi-cylindre à col recourbé qu'on devait tirer à soi.

On s'en servait, parait-il, à Maizières-les-Brienne, pour entretenir les canaux d'irrigation.

Mme MARTIN H.

Nº 7 — C'est une masse cylindrique qui fait corps avec une tige métallique. Le manche est en bois percé d'un trou pour y passer probablement une ficelle.

Mme LACOT.

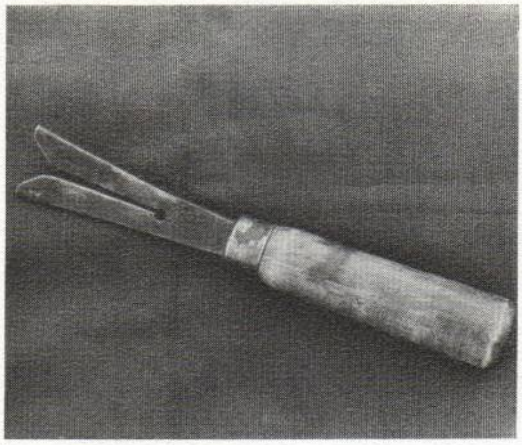

1

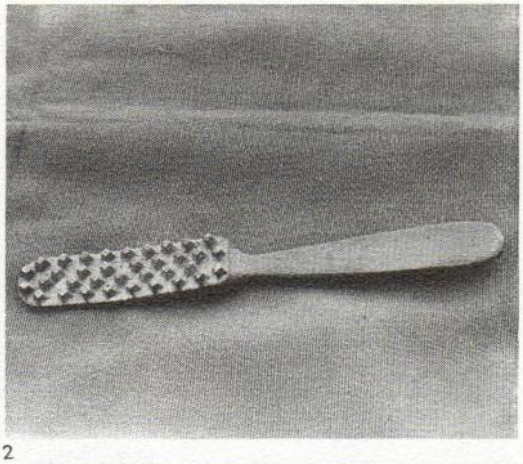

2

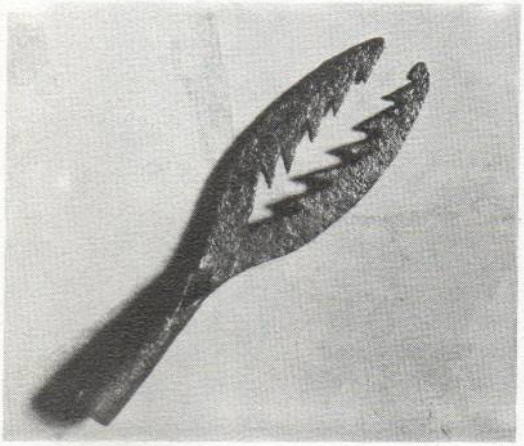

3

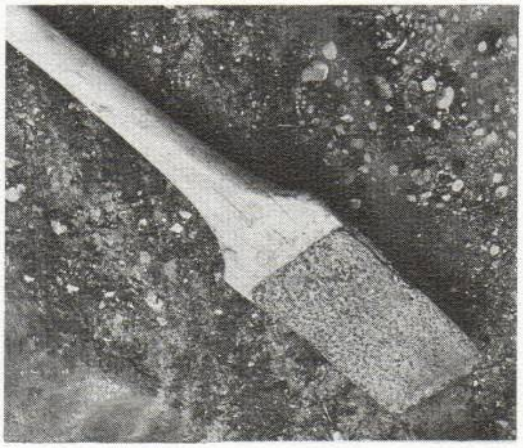

5

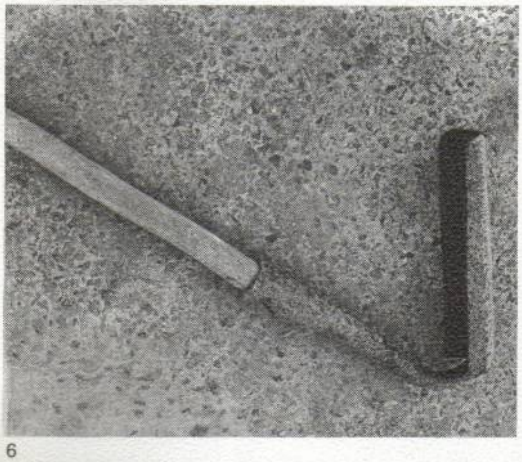

6

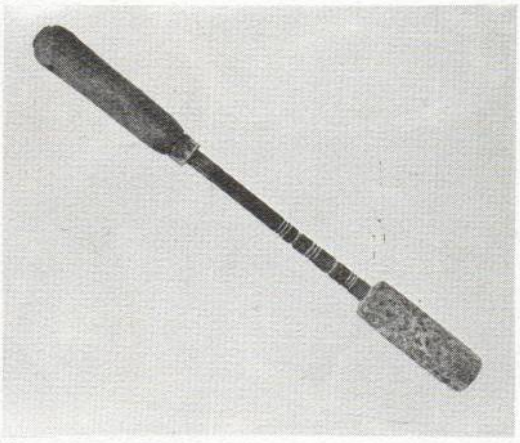

7

A l'occasion de la Foire de Bar-sur-Seine, la Safac avait repris pour la seconde fois les thèmes : « Vigne et vin » et « Beurre et fromages », pour une exposition qui connut un grand succès de curiosité et d'intérêt.

Un nouvel « objet mystérieux » y était présenté sous le n° 34. Il ne s'agissait plus de la « topette » (Cf FOLKLORE DE CHAMPAGNE n° 42-29), trop connue dans les milieux vignerons, mais d'un **globe** autrefois utilisé par les bonnetiers pour concentrer sur leur travail, la lueur de leur lampe à pétrole.

Les brodeuses et dentelières utilisaient aussi ce même ustensile qui, rempli d'eau, leur servait de loupe.

Deux gagnants.

M. Bernard Plas à Bar-sur-Seine, qui a reçu une collection de la Revue FOLKLORE DE CHAMPAGNE.

M. Hulst à Polisot, qui gagne un disque CHANTE MA CHAMPAGNE.

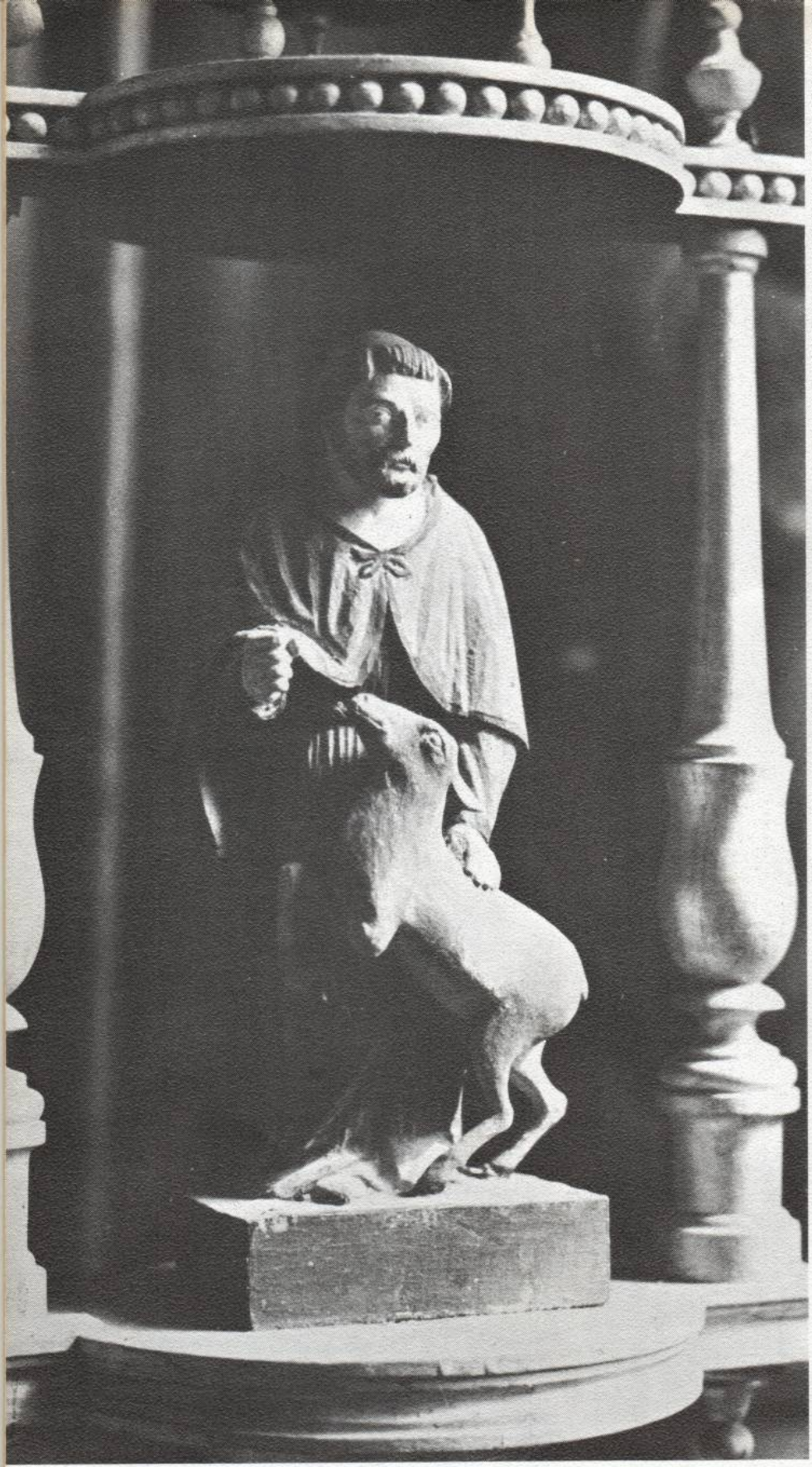

Bâton St-Gilles Montreuil